



Commune des Avirons

Extrait N° 16 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 11 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

18 AVR. 2014

que la convocation du Conseil a été faite le 3 avril 2014 et que le nombre des membres en exercice étant de 33, le nombre des membres présents est de 33.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme CADAS Isabelle - M. BENARD Alex - Mme MARCHAND Gladys - M. RIVIERE Raphaël - Mme MEZINO Sylvaine - Mme HEBERT Monique - M. VLODY René - M. CASSAGNABERE Patrick - M. RIVIERE Lucien - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - M. PAYET Fabrice - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. FERRERE Frédo - M. RIVIERE Olivier - Mme ABELARD Isabelle - Mme LESQUELIN Nadia - Mme DEVEAUX Lydia - M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme SILOTIA Natacha - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 16/ ADIL – CAUE
- Désignation des représentants du Conseil Municipal

Par suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la Commune pour siéger au sein de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) à raison d'un titulaire et d'un suppléant pour chaque organisme.

Le Maire invite les candidats à se faire connaître.

Hôtel de Ville

Sont candidats pour l'ADIL comme pour le CAUE :

- Titulaire : M. VLODY René
- Suppléant : M. RIVIERE Raphaël

A l'unanimité, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

Les candidats ont obtenu la majorité absolue des voix (7 abstentions : M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel et Mme SILOTIA Natacha).

En conséquence, M. VLODY René est désigné pour représenter la Commune au sein de l'ADIL et du CAUE en qualité de titulaire et M. RIVIERE Raphaël, en qualité de suppléant.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

